

des files d'attente interminables, des métros bondés à craquer ... un style et un rythme de vie bien différents de l'Amérique du Nord. Mis à part ces moments de frustrations incontrôlables, vous aurez l'occasion unique de voir le monde et de découvrir l'histoire passionnante et la culture d'autres contrées et d'être spectateur aux premières loges des grands événements de l'actualité internationale.

### **Fonctions de représentation**

Selon le type de poste que vous occupez et votre rang, vous pouvez être appelé à recevoir officiellement des ressortissants du pays d'accueil, une fonction dite de représentation. Ces réceptions constituent pour vous et pour votre conjoint une occasion privilégiée de rencontrer des gens du pays dans une ambiance détendue et hospitalière.

### **Quant à la vie de famille...**

La vie d'agent permutant donnera à votre mode de vie et à celui des membres de votre famille la cadence d'un manège, voire même des montagnes russes, où tous les membres connaîtront des hauts et des bas dans cette ronde où alternent affectations à l'étranger et séjours au Canada. Bien que techniquement parlant, ce n'est que l'agent du Service extérieur qui est affecté à une mission à l'étranger, le conjoint de ce dernier, ses enfants et parfois même un parent âgé vivant sous son toit se voient entraînés dans cette vie extraordinaire, trépidante et parfois difficile du Service extérieur.

Les personnes qui envisagent de faire carrière dans le Service extérieur doivent bien réfléchir aux répercussions de ce mode de vie nomade, notamment sur l'emploi du

conjoint, les études des enfants et le bien-être général de la famille. Les affectations ne sont pas des thérapies et ne règlent pas les problèmes personnels ou familiaux, mais elles resserrent assurément les liens d'une famille déjà unie.

### **Les enfants**

Les parents qui sont en poste à l'étranger doivent régulièrement prendre des décisions concernant les études de leurs enfants. La qualité de l'éducation étant inégale d'un pays à l'autre, il n'est pas toujours possible d'assurer comme au Canada la continuité du programme scolaire.

La plupart des enfants des diplomates canadiens fréquentent, à l'étranger, les écoles des systèmes scolaires français, britannique ou américain. Un conseiller en éducation vous aidera à choisir, au Canada ou à l'étranger, l'établissement scolaire qui est susceptible de répondre le mieux aux besoins de chaque enfant.

### **Le conjoint**

À l'étranger, il est plus que probable que votre conjoint ne puisse poursuivre ses activités professionnelles. Il est donc important de tenir compte de ce point et d'évaluer l'incidence du manque à gagner qui s'ensuivra. Un conseiller en emploi rattaché au Centre des services d'affectation à l'administration centrale, à Ottawa, vous brossera un tableau des perspectives d'emploi pour votre conjoint dans le pays hôte et lui fournira des conseils professionnels en recherche d'emploi à son retour au pays.

Bien que les restrictions au travail du conjoint dans le pays hôte soient officiellement supprimées, il s'avère souvent difficile pour ce dernier de se trouver un emploi, nommément